

PÉTITION POUR CONSERVER DES LOCAUX POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DANS LA MAISON SAINT-CHARLES

Considérant que :

- Les organismes communautaires ne veulent pas opposer les besoins scolaires et communautaires
- Des solutions existent pour conserver sur du long terme des locaux communautaires dans le bâtiment de la CSDM
- La CSDM a tout à gagner à conserver dans ses murs des organismes largement fréquentés, notamment par de nombreux parents de l'école Charles-Lemoyne
- La CSDM annonce une reprise de locaux pour juin 2017, mais ne fournit aucune réponse claire sur l'utilisation prévue des locaux
- Il est impossible pour les groupes communautaires autonomes de se relocaliser sans mettre en péril leurs activités

Nous demandons à la CSDM :

1. **De conserver à long terme des locaux communautaires**, notamment en utilisant l'immense local au rez-de-chaussée qui sert d'entrepôt depuis des années.
2. **De confirmer quelle utilisation sera faite des locaux avant toute reprise**. Si certains locaux doivent être utilisés pour des fins scolaires, donner un échéancier réaliste de relocalisation aux organismes.
3. **De mettre sur pied un processus de travail transparent pour trouver des solutions concertées au bénéfice de tous** : élèves, familles, groupes communautaires.
4. **De travailler avec les autres instances publiques pour trouver, avec nous, des solutions durables aux besoins en locaux institutionnels abordables** pour les groupes communautaires.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE OU COURRIEL	SIGNATURE